

Télépiloter un drone professionnel pour la prise de vue et l'inspection technique

RS6482 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	323, 326, 340
Formacode(s)	31862, 46280, 46006, 46281
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	21/12/2023
Date d'échéance	21/12/2025

Certificateur(s)

LYCEE GENERAL TECHNIQUE GASTON BERGER · SIRET : 19590258000065

ESCADRONE · SIRET : 80750054100030

GRETA LILLE METROPOLE - Ets Support LGT Gaston Berger (Site Wattrelos)

Partenaires habilités

4 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 4 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
GRETA 71 SUD BOURGOGNE	19710012600022	Former et organiser l'évaluation
GRETA CLERMONT-AUVERGNE	19630021400042	Former et organiser l'évaluation
GRETA DU LIMOUSIN	19870056900041	Former et organiser l'évaluation
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE AUGUSTE RENOIR	19920131000042	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification a pour objectif d'habilitier les Télépilotes à l'usage du drone et aux compétences associées pour leurs activités professionnelles.

Elle valide une compétence professionnelle qui décrit la conduite à tenir, pour assurer le télé pilotage de drone pour des missions d'expertises techniques tout en respectant l'environnement préparatif de la mission et les différents aspects de la réglementation en vigueur. Elle est complémentaire aux activités professionnelles qui nécessitent des surveillances, des mesures, des inspections, des contrôles et des relevés techniques.

Elle s'inscrit donc dans une démarche de développement des compétences, et permet d'assurer en toute sécurité et conformité des inspections sur des sites inaccessibles ou dangereux. Elle s'adresse à un public de 16 ans minimum, possédant ou en cours d'accession au CATT (Certificat d'Aptitude Théorique Télé pilote) délivré par la Direction Générale de l'Aviation Civile.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Identifier avec précision le lieu de la mission à l'aide de carte géographique et carte aéronautique OACI.

Déterminer le scénario de vol en fonction du poids du drone et du lieu de mission.

Analyser les protocoles civils en agglomération le cas échéant.

Réaliser toutes les démarches administratives obligatoires selon la mission à réaliser, le matériel utilisé et le scénario choisi.

Enumérer les documents administratifs et le MANEX (Manuel de l'Exploitant)
 Consulter les différents outils météo et décrypter les données.
 Réaliser un dossier mission, regroupant toutes les informations liées au vol.
 Repérer et vérifier l'ensemble des points de sécurité à respecter pendant le vol.
 Vérifier les différents périphériques du drone et leur état.
 Vérifier les mises à jour du matériel et de ses logiciels dédiés.
 Paramétrer le Geofencing dans le logiciel dédié, au vu des conditions de vol préparées dans le dossier mission.
 Vérifier les différents périphériques du drone et leur état.
 Vérifier les mises à jour du matériel et de ses logiciels dédiés.
 Paramétrer le Geofencing dans le logiciel dédié, au vu des conditions de vol préparées dans le dossier mission.
 Paramétrer et modifier les réglages de la caméra en fonction des besoins de la mission retenue.
 Définir les risques et les responsabilités de chacun des intervenants au sol durant le vol. Mettre en place et gérer la zone minimale d'exclusion des tiers en fonction des caractéristiques du drone et de la zone de travail.
 Vérifier les derniers points matériels avant décollage, (carte SD, horizon du capteur, essai du Tilt caméra, essai d'enregistrement vidéo et photo, IMU, compas, cellules des batteries).
 Effectuer un essai du coupe circuit des moteurs si le drone en est équipé ainsi que la coupure des moteurs.
 Effectuer, lors du premier décollage, le Check Vol afin de s'assurer que tous les points ont été vérifiés et que les conditions de vol sont optimales aussi bien pour ce qui est du matériel que pour l'environnement.
 Analyser et valider le maintien du drone en l'air et tester les commandes de vol.
 Manœuvrer avec précision les commandes de vol.
 Vérifier l'autonomie des batteries pendant le vol.
 Réaliser des mouvements de la caméra permettant une aide à la navigation.
 S'assurer au cours du vol que les distances de sécurité sont respectées.
 Faire atterrir le drone avec précision dans la zone matérialisée et en toute sécurité.
 Vérifier son matériel après vol.
 Identifier le problème lié à la situation anormale (Perte de liaison de la radio, perte de puissances des moteurs, perte d'une hélice, défaut du capteur barométrique, perturbation des gyroscopes, perturbations de type géomagnétiques, perte de signal GPS. Dysfonctionnement du logiciel de vol, alarme batterie, manque de stabilité du drone, intrusion dans la zone d'exclusion des tiers...)
 Gérer l'aéronef selon en mode « dégradé » ou anormal afin de garantir la sécurité de chacun et la préservation du matériel
 Régler et utiliser les modes Failsafe.
 Mettre à jour les procédures à suivre suite aux incidents survenus afin d'optimiser les vols futurs
 Redéfinir les risques et les responsabilités de chacun des intervenants au sol durant le vol afin d'éviter les situations de vols en situation anormale
 Vérifier son matériel après vol.
 Définir une hauteur de vol en corrélation avec un résultat attendu et être en capacité de relever une information précise
 Savoir paramétrer son capteur en fonction de sa mission
 Savoir adapter un plan de vol en fonction de la nature du projet
 Atteindre la cible définie et savoir se positionner correctement pour capter l'information demandée.
 Savoir utiliser les capacités du drone et de ses capteurs pour réaliser des missions techniques.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La France est un des premiers pays au monde à avoir légiféré sur le vol des drones civils à usages professionnels. L'utilisation des drones et des ballons captifs a été encadrée dans un premier temps par l'Arrêté du 12 avril 2012, puis par une première évolution le 17 décembre 2015 où 2 nouveaux arrêtés sont parus portant sur l'aménagement du texte original. Le 1er juillet 2018 voit une nouvelle évolution réglementaire avec un renforcement de celui-ci, remplacé par l'arrêté du 17 août 2021.

La réglementation européenne est entrée progressivement en vigueur dès le 31 décembre 2020, avec une mise en application totale de la réglementation européenne fin 2025, avec la fin des scénarios nationaux (S1, S2 et S3) remplacés par les opérations dites open et spécifiques avec la mise en place des scénarios STS 01 et STS 02 (équivalence au S1, S2 et S3). Les arrêtés du 3 décembre 2020 officialisent cette transition réglementaire et

l'ensemble des usages réalisés par les drones. Ces arrêtés viennent abrogés les existants en date du 17 décembre 2015.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Avoir 16 ans

Être porteur d'un projet professionnel en relation avec le pilotage de drone ou exercer une activité professionnelle en lien avec le projet professionnel

Important : Pour pouvoir exercer comme pilote professionnel, le candidat devra avoir obtenu son CATT (Certificat d'Aptitude Théorique Télépilote auprès de la DGAC).

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est composé :

- D'un représentant ou un référent pédagogique du GRETA LILLE MÉTROPOLE ou ESCADRONE non directement impliqué dans la formation.
- De deux membres représentants externes de la profession en activité qui ne sont ni employeurs ni formateurs des candidats.

Nombre de personnes composant le jury : 3

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury est composé :

- D'un représentant ou un référent pédagogique du GRETA LILLE MÉTROPOLE ou ESCADRONE non directement impliqué dans la formation.
- De deux membres représentants externes de la profession en activité qui ne sont ni employeurs ni formateurs des candidats.

Nombre de personnes composant le jury : 3

Base légale

Date de décision	21/12/2023
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	21/12/2025
Date de dernière délivrance possible	21/06/2026

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS7662

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6482/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	225
Parcours menés à terme	223
Taux d'achèvement	99 %
Période	02/2024 – 05/2026

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	243
Montant total engagé	830 421 €
Coût moyen par dossier	3 417 €
Durée moyenne	83 h
Période	01/2024 – 12/2025
France compétences	92 %
Reste à charge titulaire	6 %
France Travail	1 %
Entreprise	1 %
OPCO	0 %
Régions	0 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.